

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 68305 Saint-Louis Cedex

Tel: 03.89.70.90.70 - Fax: 03.89.70.90.85 Email: <u>direction@agglo-saint-louis.fr</u>

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Accord-cadre - Etudes géotechniques pour la ZAC du quartier du Lys

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal	
45111250-5	Travaux d'études géotechniques	
71332000-4	Services d'ingénierie géotechniques	

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	40 %
2	Valeur technique	60 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°25-105086 du 22/09/2025.

7. Attribution du marché :

Titulaire:

GINGER CEBTP S.A.S.U 13, RUE DE L'ELECTRICITE 67800 HOENHEIM

Montant des prestations:

Pour un montant total estimatif de 30 603,00 € HT, tel qu'il ressort du document financier complété par le candidat.



Les prestations seront réglées par application des prix unitaires indiqués dans le document financier, onglet bordereau des prix unitaires, aux quantités réellement exécutées.

Date d'attribution du marché: Vendredi 31 octobre 2025

8. Autres renseignements:

Date de signature du marché : Vendredi 31 octobre 2025

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Lundi 3 novembre 2025

